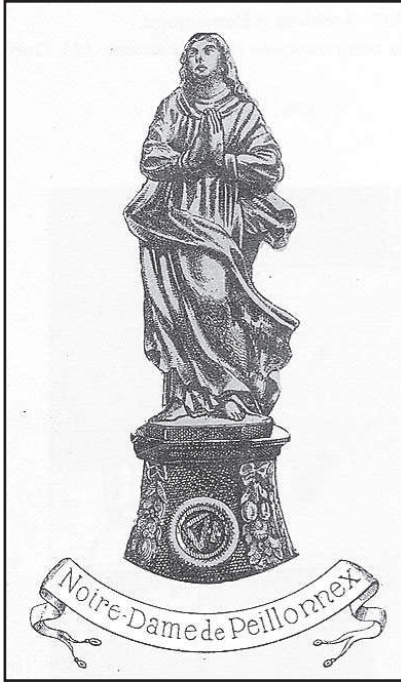


Quand François de Sales visitait Peillonex



C'est le 30 Août 1606 que le Prieuré de Peillonex recevait la visite pastorale de son évêque " **Monsieur de Genève** " (c'est ainsi qu'on l'appelait à l'époque).

François de Sales arrivait déjà auréolé par son ministère en Chablais et on peut supposer qu'il fut reçu dans la liesse générale par tous les habitants gravitant autour du Prieuré, spécialement par les enfants qu'il affectionnait particulièrement.

Ce fut, pour le vénérable sanctuaire, et dix sept ans après le saccage des bâtiments conventuels et du cloître par les bernois, une visite de reprise en main, un constat de tout ce qui restait à réédifier (et l'on sait qu'il fallut plus d'un siècle pour que sous la direction du Prieur Claude François Bastian le Prieuré de Peillonex retrouve un cadre digne de lui).

Il y a tout lieu de croire que la visite dura plusieurs jours et notre pieux évêque eût même le temps d'adresser quelques lettres notamment à Jeanne de Chantal et à Madame de Charmoisy (Philotée). Ces femmes dévotes correspondaient régulièrement avec lui et fournirent l'essentiel de ces monuments littéraires que sont "L'Introduction à la vie dévote" et le "Traité de l'Amour de Dieu".

Voici transcrit exactement avec l'orthographe de l'époque le document le plus intéressant sur la visite de l'Evêque : le procès-verbal de la visite pastorale, dont heureusement nous avons retrouvé la trace.

Mercredy 30 Août 1606. A visité le prioré de N. Dame du lieu de Peillonex duquel est prieur illustrissime et révérendissime seigneur Thomas Pobel évesque de Saint Peul, auquel prioré doibt avoir sept religieux et néantmolns n'y en a que six desquels ohascun retire pour prébende 15 octanes de froment et treize chevallées ou sommées de vin blanc, cinq coupes d'avoenne, la coupe valant quatre quartz et 24 florins et huit sols argent et treize jours de l'année leur disjeuné et diner. Et se sont treuvé de présence les six après nommés scavoir Avme Rogeouz subprieur, Antoenne Bocquet, Coesar Delecombe, Mauris de Lafaverge, Jehan Gaspar Perrot, sacristain et Jacques Perret. Au dit prioré il y a administration des sacrements et cure d'âmes.

Curé

Ledit curé se nomme Jehan Gaspar Perrot qui fait fonction de curé comme sacristain et, à raison de ce, retire la prémice, scavoir une gerbe de froment de chaque feu faisant qui sont en nombre de 40 et toutes les oblations venant en l'église et pour ceste cause est tenu au luminaire, faire, sonner les cloches et gouverner l'horologe.

Charges du dit prieur et religieux

Le dit prieur (sous-prieur) et religieux sont tenus de dire et réciter tous les jours les heures canoniales et de celebrer trois messes quotidianes, scavoir deux petites et une grande.

Revenus du prieuré

Le revenu du prieuré consiste en prés, dixsnes qui se lèvent à raison de unze l'une, vignes, censes foncières et personnages qui s'arrestent à 500 escus d'or d'Italie.

Injonctions

Auquel prieur a este enjoinct de maintenir leglise du dit prioré et réparer le cloistre et aultres bastiments nécessaires tant pour son habitation que des religieux dans ung an et au dit prieur et religieux de fere toutes choses religieuses selon l'intention du fondateur.

Il est à noter que toutes les prescriptions s'accompagnaient de dotations financières. Saint François de Sales, et c'était une de ses qualités, quoique vivant dans la pauvreté, savait se montrer généreux. Peillonex en a profité et c'est un petit peu la raison de notre reconnaissance.

N. du VERDIER